



Fiche d'inscription Temps Péricolaires 2025-2026

1 - L'ENFANT SCOLARISÉ

Ecole maternelle La Coccinelle

Ecole élémentaire Le Mûrier

Niveau : Petite Section Moyenne Section Grande Section

CP CE1 CE2 CM1 CM2

NOM, Prénom de l'enfant :

Date de naissance de l'enfant :

2 - LA FAMILLE

Nom, prénom du Responsable 1 :

Qualité : Père Mère Tuteur **Date de naissance :**/...../.....

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Union libre Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Adresse :

Tél domicile : **Tél portable :** **Tél professionnel :**

Adresse email (obligatoire)

Nom, prénom du Responsable 2 :

Qualité : Père Mère Beau-père Belle-mère Tuteur

Adresse si différente :

Tél domicile : **Tél portable :** **Tél professionnel :**

Adresse email obligatoire pour toutes les communications

Informations complémentaires CAF ou MSA

Pour simplifier vos démarches, nous sommes partenaire CAF et MSA, ces services nous permettent d'obtenir votre quotient familial. En cas de changement en cours d'année, il vous faudra avertir le service péricolaire. Une mise à jour du quotient familiale est demandée le 1^{er} février de chaque année.

Numéro allocataire..... **Nom du Titulaire CAF ou MSA**

J'autorise le service à accéder à mon QF
Le service accédera à votre QF directement

Je n'autorise pas le service à accéder à mon QF
Dans ce cas Fournir obligatoirement une attestation de QF

Payeur solidaire : Une autre personne que le responsable 1 et 2

Qualité : Père Mère Particulier Organisme

Nom et prénom du payeur solidaire :

Adresse :

3 - LES INSCRIPTIONS AU SERVICE PERISCOLAIRE

Vous aurez les droits ouverts sur votre portail famille pour toutes vos demandes de réservation à un accueil périscolaire (matin, midi, soir).

Pour les accueils du matin et pour le restaurant scolaire, les réservations s'effectuent **la veille avant 9h30**

Pour l'accueil du soir, les réservations s'effectuent **le jour même avant 9h30**.

Ouverture des accueils :

- En maternelle : **Pas d'accueil** du matin et du soir le 1^{er} et 2 septembre 2025
Ouverture du restaurant scolaire à partir du mardi 2 septembre 2025
- En élémentaire : **Pas d'accueil** du matin et du soir le 1er septembre 2025
Ouverture du restaurant scolaire à partir du lundi 1er septembre 2025

4 - PERSONNES HABILITEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT merci de compléter les informations directement sur le profil de chaque enfant via le portail web BL enfance à « Contacts».

5 - AUTORISATION PARENTALE :

Une autorisation à la réalisation de photographies (prises de vues générales ou portraits), films et / ou enregistrements sonores de votre enfant vous sera remise en début d'année par l'école, cette autorisation sera valable pour les temps scolaire et périscolaire. Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

- Si mon enfant est inscrit, je l'autorise à quitter seul l'accueil périscolaire du soir à 18h
- Je souhaite la mise en place d'un prélèvement automatique, je joins un RIB et le mandat SEPA complété et signé

Date Signatures